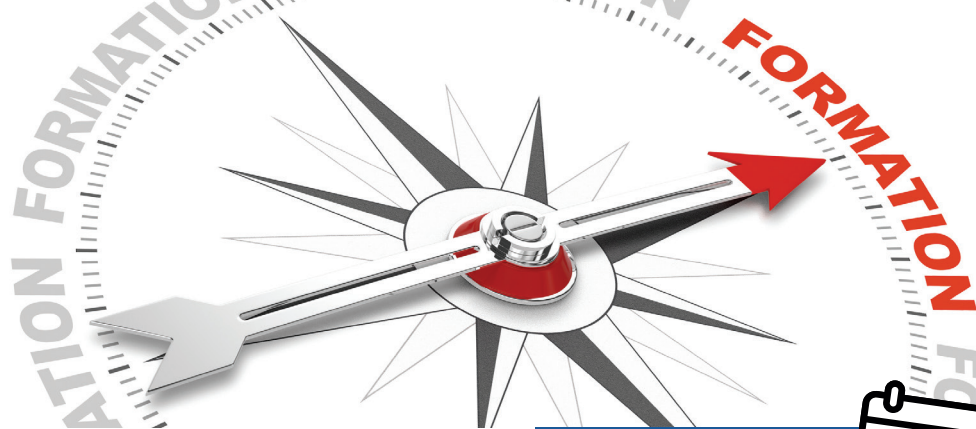




ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. R2308

11 jours

**PRAxis**  
Parcours métiers certifiants

ÉDITION 2024

Satisfaction  
4,6/5

# RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAxis POUR :

- **Repérer et analyser** des besoins individuels et collectifs en formation
- **Mettre en oeuvre** et évaluer les résultats, l'efficacité de la politique de formation élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et la politique des ressources humaines
- **Être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

**Le CNEH est habilité à délivrer  
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



*Praxis* (nf, d'origine grecque) :  
ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

# RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE



pour anticiper les changements et se professionnaliser

## MODULE 1 (5 jours)

### Réglementation, enjeux et ingénierie de la formation

- Positionner la fonction dans l'établissement
- Connaître la réglementation en matière de formation continue et de DPC
- Identifier les ressources internes et externes à mobiliser
- Maîtriser les différentes formes d'ingénierie de formation
- Appréhender la formation dans sa dimension stratégique et opérationnelle

### ATELIER 1

#### Le métier de responsable formation et les relations avec les professionnels de l'établissement

- La fonction de responsable formation : des savoir-faire, des savoir-être
- L'évolution du métier : fiche métier / fiche de poste et positionnement
- Comprendre les enjeux d'une fonction transversale
- Se positionner au sein de l'organigramme de l'établissement
- Les relations avec les directions fonctionnelles, l'encadrement de proximité, les agents

### ATELIER 2

#### La formation, un outil stratégique au service de la performance de l'établissement

- Les grands enjeux de la formation
  - la formation, un moyen au service de la réduction des écarts qualitatifs entre les besoins et les ressources
  - la formation au service de la performance individuelle et collective
  - la formation au service de l'atteinte des objectifs du pôle et de l'établissement
  - la formation au service des évolutions et de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- Les facteurs d'évolution subis et choisis impactant la politique de formation à l'hôpital
- Le contexte et les enjeux de la formation dans la FPH : des défis à relever
  - les perspectives démographiques et territoriales, les changements d'organisation
  - la réforme des financements
  - l'évolution des modes de prise en charge (virage ambulatoire, etc.)
  - l'évolution des processus de travail

### ATELIER 3

#### Rappel de la réglementation

- Le décret du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV)
  - les différents dispositifs offerts par la réforme et leurs conditions de mobilisation
  - la validation des acquis de l'expérience, l'entretien de formation, le passeport formation, l'entretien de parcours professionnel
  - le bilan de compétences
  - le congé de formation professionnelle
  - les périodes de professionnalisation
  - l'apprentissage
  - les actions de préparation aux examens et concours
  - les études favorisant la promotion professionnelle, les actions de conversion, etc.
- La mise en œuvre dans la fonction publique du Compte Personnel d'Activité (CPA) dont le Compte Personnel de Formation (CPF)

### ATELIER 4

#### Conduire un projet de formation

- La conduite de projet : mode d'emploi
- Les éléments de méthodologie
- De la conception du projet à l'évaluation et au suivi du projet
- La structuration d'un projet et l'utilisation des outils
- Le travail attendu concernant le projet professionnel de votre certification de parcours

### ATELIER 5

#### Ingénierie de formation et ingénierie pédagogique

- Les trois approches de l'ingénierie de formation : le catalogue, le recensement, l'investissement
- La démarche d'ingénierie de formation : de l'ingénierie de formation à l'ingénierie des compétences
- La diversité des méthodes d'apprentissage
  - le e-learning
  - la formation, la formation-action
  - les échanges de pratiques, les ateliers de co-développement
  - les apprentissages professionnels informels : le coaching individuel, d'équipe
- Les différentes étapes de conception d'une action de formation
  - des objectifs de formation aux objectifs pédagogiques
  - les principales techniques pédagogiques
  - les critères à prendre en compte dans le cadre de la conception d'une action de formation
- La démarche qualité des actions de formations

## MODULE 2 (3 jours)

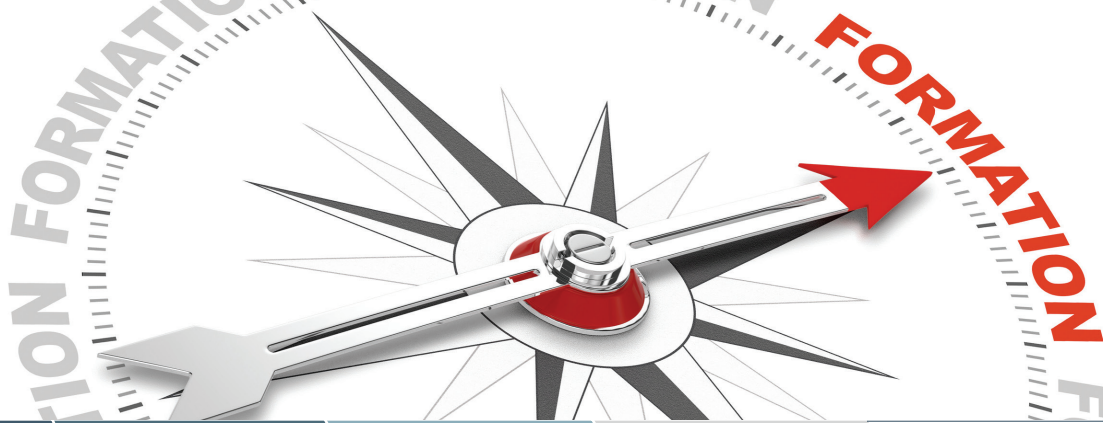
### L'élaboration du plan de formation

- Définir la politique de formation et sa déclinaison dans le plan de formation
- Concevoir un plan de formation et un plan de formation DPC
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer le plan de formation et de DPC
- Intégrer le conseil en évolution professionnelle dans sa pratique
- Placer le plan de formation au centre de l'agenda social de l'établissement

### ATELIER 6

#### Politique et plan de formation : objectifs, enjeux et finalités

- Les éléments et contraintes à prendre en compte lors de l'élaboration du plan de formation et de DPC
- Les objectifs stratégiques
  - projet de territoire
  - projet d'établissement
  - projets de pôle et de service
  - projets professionnels personnels des agents
- Les orientations et priorités en matière de formation
  - les orientations ministérielles en matière de développement des compétences des personnels des établissements de la FPH
  - les orientations annuelles et pluriannuelles du projet stratégique de l'établissement
  - la politique handicap de l'établissement et le plan de formation
- Le plan de formation DPC : réglementation et différentes approches pour valider son obligation DPC



Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## ATELIER 7

### Le plan de formation

- La démarche de recueil et d'analyse des besoins individuels et collectifs de formation
- Les partenaires à associer, la place centrale du responsable du service et du pôle, les instances et leurs modalités de fonctionnement l'ANDPC et l'ANFH
- La place de l'entretien professionnel et de l'entretien de formation dans l'identification et la priorisation des besoins de formation
- Les outils et modalités du recueil : enquêtes, questionnaires, fiches de demande de formation, entretiens individuels et/ou collectifs, Gesform Evolution
- Les formations réglementaires obligatoires
- Le budget de la formation : cotisations et élaboration
- Le partenariat avec l'ANFH
- Les outils au service des projets personnels et professionnels
  - le répertoire des métiers
  - les cartographies de compétences
  - les entretiens professionnels, de formation, de carrière
- La définition des priorités et l'arbitrage
- La structuration du plan de formation et de DPC par typologie d'actions
- Les parcours de formation professionnalisant
- La communication autour du plan de formation
- Le plan de formation DPC : du recueil au pilotage
- Le plan de formation médicale et de DPC

## ATELIER 8

### Le pilotage et l'évaluation du plan de formation et de DPC

- La programmation des actions de formations : organisation, communication et outils adéquats
- Le budget de la formation : pilotage, évaluation et optimisation
- Le suivi des différents dispositifs de formation : BC, CPF, CFP, VAE, Apprentissage, etc.
- Des outils au service de la qualité des prestations formation: règlement intérieur, charte de l'équipe formation, fiches de poste des formateurs internes et de DPC
- L'actualisation et l'adaptation du plan de formation et de DPC au regard des évolutions, des changements à mettre en œuvre et de l'évaluation des actions
- Le pilotage et le suivi des évaluations à chaud et à froid des actions de formations
- Les déclarations administratives obligatoires en matière de formation
- Le responsable formation et les différentes commissions de l'établissement
- Le rapport d'activité annuel et le bilan social

## ATELIER 9

### Le Conseil en Evolution Professionnelle

- Le CEP de quoi parle-t-on ?
- L'identification du projet
- L'accompagnement et le soutien à l'élaboration du projet professionnel
- Du projet professionnel au projet de formation : quelle articulation
- Les outils de la formation au service du projet professionnel
- Les acteurs de l'évolution professionnelle et de la mobilité interne et/ou externe

## MODULE 3 (2 jours)

### Manager la formation dans un contexte économique contraint

- ▶ **Maîtriser les règles de l'achat public applicables à la formation**
- ▶ **Choisir la meilleure offre**
- ▶ **Négocier avec les prestataires**
- ▶ **Optimiser son budget formation**

## ATELIER 10

### Les pratiques d'achat et les marchés publics en matière de formation

- La spécificité de l'achat de formation
- La définition d'une nomenclature spécifique à l'achat de formation
- La notion d'allotissement dans l'achat de formation
- L'achat de formation dans le cadre du GHT
- L'optimisation des offres régionales et nationales de l'ANFH
- La notion de seuil dans les marchés de formation
- Le choix de la procédure de passation

## ATELIER 11

### La rédaction des documents contractuels et le choix du prestataire

- La publicité au niveau du GHT
- La rédaction des conventions de formation
- La rédaction du cahier des charges
- Le choix des critères
- L'analyse des candidatures et des offres des organismes de formation
- La négociation avec les candidats : l'intérêt des négociations dans le choix de l'organisme
- La rédaction des courriers de rejet
- Les informations communicables aux organismes non retenus

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

(1 jour)

- À l'issue du cycle, les participants présentent devant un jury les mesures qu'ils envisagent de mettre en œuvre suite au Praxis et visant à professionnaliser la formation continue au sein de leur établissement.

Réf. R2308



11 jours

Soit une durée de 77h

**Session 1** 15 au 19 janv. 2024  
14 au 16 fév. 2024  
13 au 15 mars 2024

**Session 2** 22 au 26 avr. 2024  
11 au 13 juin 2024  
1 au 3 juil. 2024

**Tarif adhérents\*** 4 950 €  
**Tarif non-adhérents\*** 5 445 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Le cycle s'adresse aux directeurs, responsables de la formation, chargés de formation, personnels des services ressources humaines, cadres, cadres supérieurs de santé dans la fonction publique hospitalière.  
Accessible aux publics en situation de handicap (PMR)

## INTERVENANTS

**Frédéric Texier,**  
DRH, Consultant du CNEH

**Valérie Gouffe,**  
Cadre supérieure, responsable d'un pôle formation, coach professionnel certifié RNCP1

**Stéphanie Buisnière-Bossin,**  
Responsable formation, EPSM de Ville Evraud

**Marie-Noelle Desplanques,**  
consultante formatrice en RH

**Cabinet Rodolphe Rayssac,**  
Avocats au Barreau de Paris, spécialiste des marchés publics



**Séverine Herte,**  
Directrice du pôle Ressources Humaines du CNEH, coordinatrice du Praxis  
severine.herte@cneh.fr  
06 75 19 00 89

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :

- par courrier au : CNEH, Service formation, 3 rue Danton 92 240 Malakoff
- par E-mail : karima.boumahdaf@cneh.fr ou sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique inscription

Pour tout renseignement, contactez **Karima Boumahdaf** au **01 41 17 15 68** ou par mail : karima.boumahdaf@cneh.fr



## RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (Réf. R2308)

**Session 1** : du 15 janv. au 15 mars 2024

**Session 2** : du 22 avr. au 3 juil. 2024

### Responsable de formation\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Participant\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Établissement\*

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.

Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.

Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

## EN PRATIQUE

### TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 950 €
Tarif non-adhérents	5 445 €

### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

### DURÉE ET HORAIRES

11 jours de formation présentiel soit 77 h  
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

## CONTACT

Inscription et renseignements



**Séverine Herte,**

**Directrice du pôle Ressources humaines  
du CNEH, coordinatrice du Praxis**

[severine.herte@cneh.fr](mailto:severine.herte@cneh.fr)  
06 75 19 00 89

**Karima Boumahdaf**  
**Adjointe du service formation  
en charge de l'offre Praxis**

[karima.boumahdaf@cneh.fr](mailto:karima.boumahdaf@cneh.fr)  
Tél. 01 41 17 15 68

\*Tous les champs sont obligatoires